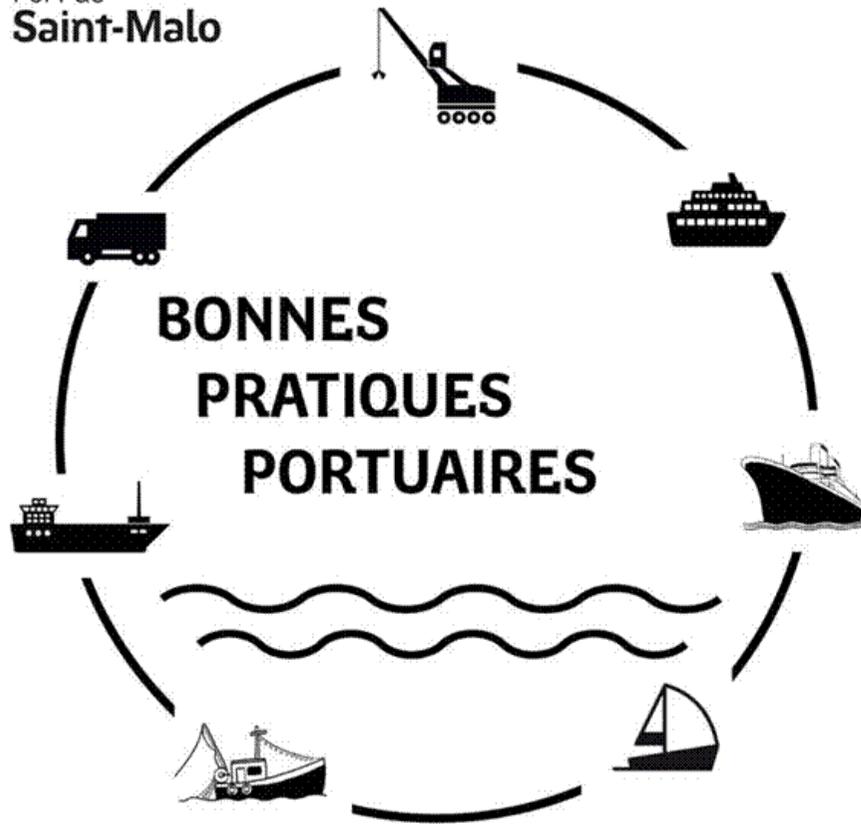


CHARTRE DES BONNES PRATIQUES PORTUAIRES

Port de
Saint-Malo



Ports de
Saint-Malo & Cancale



Un port
de la Région Bretagne

Exploité par **edeis**
L'Allié des Bretons



Préambule :

Attentive à l'acceptabilité du développement des activités du port de Saint-Malo, la Concession Edeis Ports Saint-Malo Cancale (Edeis PSMC), sous l'autorité de la Région Bretagne, a défini une « Charte des Bonnes Pratiques Portuaires » avec le concours des différents acteurs et sociétés installées sur le périmètre portuaire.

La présente Charte s'organise autour de 6 Grands Axes :

Propreté portuaire (dont la gestion des déchets)

Usages et circulation (vitesse, signalisation, ...)

Consommation et usage de l'eau (préservation de la ressource naturelle, limitation des usages, et recyclage)

Qualité de l'air (limitation des envols et gaz à effet de serre)

Consommation énergétique (énergies fossiles et renouvelables, pistes d'économie, etc.)

Communication (canal d'information, remontée de bonnes pratiques, etc.)

La préparation de cette charte a été faite dans un contexte d'échange au cours d'ateliers menés entre septembre 2021 et novembre 2022. Ces échanges et partages de bonnes pratiques ont permis de dessiner les contours de cette Charte qui se doit être fédératrice et créer sur le long terme les conditions d'échanges fructueux entre les acteurs et entreprises portuaires ; ceci dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette Charte des Bonnes Pratiques Portuaires aura pour vocation à évoluer au fil des années, au gré de futurs échanges pour poursuivre les réflexions sur ces 6 axes.

D'autres axes pourront être développés comme par exemple la préservation de l'habitat naturel faunistique et floristique.



Propreté portuaire : les grands principes

La notion de propreté portuaire doit animer le quotidien de chaque acteur et société portuaire, et passe par les grands principes suivants :

- ✓ Assurer la gestion des déchets de ses propres activités.
- ✓ Suivre régulièrement la quantité et la nature des déchets produits par ses propres activités.
- ✓ Utiliser les bons contenants / trier les déchets.
- ✓ Interdire les dépôts sauvages ou inappropriés de déchets.
- ✓ Mettre en place des filières de recyclage.
- ✓ Utiliser les installations appropriées (aire de carénage et aires de lavage dédiées, etc.).
- ✓ Nettoyer couramment les abords des installations et plans d'eau (ex. : ramassage manuel, passage de balayeuse, etc.) et ramasser au fur et à mesure les macro déchets.
- ✓ Entretenir les installations (entretien des fosses septiques, ouvrages de collecte et traitement des eaux pluviales, nettoyage des façades, etc.).
- ✓ Assurer le rangement des sites, maintenir un bon aspect visuel (ex. : zones de stockage, stationnement, stockage sur rétention des produits chimiques, etc.).



Propreté portuaire :

Déchets, vers le recyclage et le réemploi

De nombreuses entreprises ont pu au gré des années améliorer le taux de recyclage des déchets générés par leurs activités ; ceci via l'organisation et la technicité de leurs prestataires dédiés.

Malgré ces améliorations, des actions restent encore à mener comme par exemple :

- ✓ Impliquer nos fournisseurs pour limiter l'emballage, voire le suremballage, et leur capacité à récupérer des contenants vides (bidons, etc.)
- ✓ Améliorer encore et toujours le tri des déchets sur nos activités afin d'en optimiser le recyclage
- ✓ Engager des recherches de filières pour les déchets qui ne sont pas encore recyclés, et qui sont voués à l'enfouissement (ex. : pour certains type de filets de pêche, etc.) ou l'incinération
- ✓ Mettre en relation le cycle de vie de nos activités sur le port : les déchets des uns pouvant être la matière première ou le combustible des autres !



Propreté portuaire : Informations utiles

Edeis Ports Saint-Malo Cancale :

Le Concessionnaire Edeis PSMC met à disposition des contenants de tri et points de collecte pour les navires (commerce, pêche, tourisme, etc.) et pour ses propres activités. Chaque entreprise implantée sur le port doit de son côté mettre en œuvre son propre système de gestion des déchets en lien avec ses activités afin de garantir en continu la propreté portuaire.



Saint-Malo Agglomération :

Saint-Malo Agglomération assure le ramassage des déchets ménagers et assimilés via la mise à disposition de poubelles auprès des habitations, sociétés et acteurs portuaires. La fréquence de collecte est généralement hebdomadaire.



N° d'appel pour tous renseignements : 0 800 801 061



Ville de Saint-Malo :

La ville de Saint-Malo exploite sur le territoire de la commune les poubelles fixes, dites « corbeilles », en bordure de voies et espaces publics.



Propreté portuaire : Informations utiles

La Capitainerie du Port de Saint-Malo :

Les agents habilités de la Capitainerie du Port de Saint-Malo sont en mesure de verbaliser tout dépôt non approprié de déchets, en considération :

- de sa nature (dangerosité, caractère non inerte, etc.)
- de son mode de stockage (hors rétention, ne respectant pas le tri indiqué, etc.)

En cas de pollution survenant sur terre-pleins, cales, bords à quais, ou dans le milieu aquatique, la Capitainerie doit être informée.

L'emplacement des kits d'intervention d'urgence (tissus et boudins absorbants, terre de diatomées, etc.) et consignes en cas d'urgence se trouvent en annexes de la présente Charte.

En cas de pollution ayant atteint l'eau des bassins ou de l'avant-port, des interventions coordonnées entre l'activité concernée, le Concessionnaire, la Capitainerie et l'Antenne Portuaire Régionale seront menées.



N° Capitainerie : 02 99 20 36 90

N° Antenne Régionale : 02 99 20 52 00

N° Edeis : 02 99 20 01 78 (Cadre d'astreinte)

PC Sécurité : 02 23 18 36 88



Propreté portuaire : Innovons et partageons nos retours d'expériences

Lutte contre l'accumulation des déchets flottants (bassins du port intérieur et avant-port) :

Le ramassage rapide et le bon conditionnement des déchets (poubelles, et bacs fermés) doit limiter leur envol et accumulation en surface et au fond des bassins.

Tri et traitement des biodéchets :

A l'horizon 2024, les biodéchets (déchets organiques de tables, de restaurations, etc.) (y.c. les ménages) devront être triés afin de suivre un traitement spécifique. Adoptons dès aujourd'hui les bons gestes et réflexes et partageons sur nos bonnes pratiques (tri, compostage, etc.) !



Propreté portuaire : S'engager et se mobiliser pour un port toujours plus propre !

Un port inscrit dans un contexte naturel, urbain et historique :

Nos activités sur le port de Saint-Malo nous mènent à le traverser au quotidien. Mobilisons-nous et maintenons notre vigilance sur sa propreté, son organisation et l'image qu'il renvoie.

Depuis 2020, le concessionnaire Edeis PSMC organise une journée annuelle dite « Port propre » pour assurer le nettoyage du port (détritus accumulés sur voiries, dans les grillages, fourrages, et jusque dans les bassins). Au cours de cette journée, une main forte est prêtée par l'Antenne Régionale Portuaire de Saint-Malo, la Capitainerie et autres entreprises et acteurs portuaires.

Cette journée à fort potentiel fédérateur permet aux équipes d'échanger sur le sujet, et de nouer de nouveaux liens.



Propreté portuaire : S'engager et se mobiliser pour un port toujours plus propre

Utilisation des produits chimiques :

Nos activités font usage de produits chimiques présentant divers risques et dangers. Ces produits font l'objet de règles d'usage, de conditionnement et de stockage qui doivent être maîtrisées par chacun des acteurs portuaires et entreprises présentes sur le port.

Une vigilance particulière doit être portée sur les catégories de produits entrant en contact plus ou moins directement avec le milieu naturel, comme par exemple les produits :

- Pour l'entretien des cales, pontons, ponts, etc.
- Pour l'entretien des coques de navires
- Pour l'entretien des espaces verts, voiries, etc.

Un engagement fort est pris dans l'arrêt de l'usage de produits phytosanitaires (dont les pesticides) pour l'entretien des cales, pontons, ponts, voiries, etc. Des démarches *in situ* sur le Port de Saint-Malo sont en cours afin de prendre en compte cette exigence.

Également, une vigilance particulière doit être portée pour s'assurer d'une utilisation d'antifouling ne contenant pas de Tributylétain (TBT).

Objectif
ZERO
PHYTO



Usages, circulations & coactivités :

Les grands principes

- ✓ Limiter / respecter les vitesses de circulation indiquées sur les zones portuaires pour les engins, PL et VL (vitesse limitée à 30 km/h sur les terre-pleins).
- ✓ Stationner en marche arrière sur les zones de parking dédiées, et *a minima* dans le sens le plus rapide pour le départ (hors zone de parking dédiée).
- ✓ Anticiper la sécurité lors de coactivités via les plans de prévention, protocoles de sécurité et de chargement/déchargement, etc.
- ✓ Baliser / clôturer les zones de chantiers et activités après évaluation des risques (coactivité, zone de levage et/ou de chargement, distanciation nécessaire, etc.).
- ✓ Respecter les restrictions et consignes particulières d'accès et de stockage sur quais et terre-pleins (cf. prise en compte de la structure des quais, des zones de levage dédiées, des consignes de stockage des palanquées de bois, etc.).



Usages, circulations & coactivités :

Les grands principes

- ✓ Ranger et maintenir propres nos activités et abords d'installations et chantiers afin de limiter les actes de malveillance : « **Plus c'est rangé, moins il y a de dangers !** ».
- ✓ Faire preuve d'une exemplarité sans faille dans le fait de porter et faire porter les Equipements de Protection Individuelle adaptés (Chaussures et casques de sécurité, harnais, lunettes de protection, etc.).



Usages, circulation, coactivité : Une dynamique d'amélioration continue

Signalisation portuaire et circulation :

Edeis PSMC organise et met en place au fur et à mesure des actions visant à rendre la circulation la plus aisée possible sur le périmètre portuaire.

Un plan de circulation est en cours de validation, avec notamment des réflexions complémentaires sur les règles et moyens d'accès aux Installations Portuaires (IP) desservies par l'Avenue Louis Martin et la Chaussée des Corsaires (cf. Quai des Corsaires, Quai Châteaubriant, Quai Surcouf, etc.) ; cette démarche faisant appel au concours de plusieurs instances portuaires et locales.

Également, des réflexions sont en cours afin de rendre les indications directionnelles (panneaux, fléchages) en nombre et configuration adaptés.



Consommation et usage de l'eau :

Les grands principes

La ressource en eau potable est un bien essentiel et vital. Le territorial malouin est particulièrement sensible aux épisodes de sécheresse, et celui de l'année 2022 doit permettre de faire évoluer encore nos pratiques en matière de consommation et d'usage de l'eau. Les bonnes pratiques en sont les suivantes :

- ✓ **Lister** nos usages et modes de consommation, et prioriser les actions sur les postes les plus consommateurs.
- ✓ **Suivre régulièrement la consommation d'eau** pour en détecter des usages inhabituels et/ou fuites.
- ✓ Mettre en place des **actions ciblées** afin de réduire la consommation d'eau (ex. : politique volontariste de réduction des consommations, consignes spécifiques, sensibilisations, robinets avec débit réduit et/ou limité dans le temps).
- ✓ **Recycler l'eau** dite « de process » autant que possible.
- ✓ **Canaliser et utiliser l'eau de pluie** aux fins d'usages de type : nettoyage, irrigation, arrosage, etc. Des aménagements communs pourraient être une solution afin de mutualiser les ressources, tout en profitant de nos projets d'aménagement d'infrastructures (bâtiments, terre-pleins, etc.). Continuons à partager sur ces sujets !



Consommation et usage de l'eau :

Innovons et partageons nos retours d'expérience

Certains acteurs et sociétés portuaires ont dès lors mis en place des solutions afin de limiter leurs consommations. Des études pour le positionnement de cuves de récupération d'eau sont à l'étude par d'autres acteurs portuaires. Les projets concrétisés seront communiqués au fur et à mesure.



- Illustration à titre d'exemple -

Ces démarches volontaristes sont à développer et partager plus encore !



Consommation et usage de l'eau :

Informations utiles

Il existe des subventions (financement pour 2024 - 2025) sur le sujet de la préservation de la ressource en eau potable.

Sur les aides financières pour récupération/réutilisation eaux de pluie, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne accompagne jusqu'à concurrence de 50% des études de dimensionnement, équipement et les travaux (pour des projets de 8 000 € minimum).

Contact :

Agence de l'eau Loire-Bretagne, Délégation Armorique
Jean Pierre ROUAULT, Chargé d'interventions
18 rue du Sabot, 22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02 96 33 39 54 / 07 64 67 40 68
jean-pierre.rouault@eau-loire-bretagne.fr



Qualité de l'air : Le contexte

Les activités portuaires sont inscrites dans le contexte naturel, urbain et historique de l'agglomération de Saint-Malo. La qualité de l'air sur ce périmètre est un enjeu essentiel pour l'intégration et l'acceptabilité de ces activités.

Edeis Ports Saint-Malo Cancale a mis en place fin 2021 un réseau de 4 stations multicapteurs sur le périmètre de la concession portuaire (*cf. visuel d'une station ci-dessous*). Cette démarche de mesure de la qualité de l'air est notamment partagée dans le cadre de la Commission Ad Hoc liée aux questions environnementales du port de Saint-Malo (Commission conduite par la Sous-Préfecture de Saint-Malo, la Mairie et la Région Bretagne).



- Station multi capteurs -



Qualité de l'air : Les grands principes

La qualité de l'air est influencée par plusieurs facteurs liés aux activités humaines en relation avec l'évolution du climat (saisons, mouvements d'airs chauds et froids à l'échelle du globe, etc.). L'influence de nos activités peut être réduite via l'application de grands principes :

✓ **Limiter les envols de poussières**, via : la limitation à la source des envols au moment du déchargement et chargement de matières, bâchages des bennes de poids-lourd, reprises en magasins, bon entretien des bennes de grues (étanchéité)

✓ **Limiter les rejets de Gaz à Effet de Serre (GES) :**

Choisir des motorisations plus performantes lors des renouvellements de parcs de véhicules, engins et navires

Recourir aux motorisations électriques ou hybrides

Entretien des machines et infrastructures (motorisations, filtres, etc.) pour limiter les encrassements et surconsommations.

Former et sensibiliser à l'éco-conduite / éco-pilotage comme par ex. : respect des limitations de vitesse sur voiries et terre-pleins, conduite souple, allure réduite des navires dans les bassins, utilisation des groupes électrogènes à leur strict minimum pour les navires a quais.



Qualité de l'air : Innovons et partageons nos retours d'expérience

Afin de réduire à la source l'envol de poussières, le Concessionnaire Edeis Ports Saint-Malo Cancale a mis en service début 2023 une trémie dépoussiérée sur le Quai Chateaubriant (poste JC1 et JC2). Son utilisation doit susciter l'implication de tous les acteurs portuaires concernés.



Trémie dépoussiérée en cours de positionnement sur le Quai Chateaubriant



Consommation énergétique :

Les grands principes

La ressource et la consommation énergétique est un des enjeux sociétaux et économiques majeurs de notre monde actuel. Selon ses modalités, la consommation énergétique a un impact également sur la qualité de l'air (depuis l'extraction du combustible, jusqu'à son utilisation, en passant par son acheminement et son stockage). Ce sujet prégnant doit conduire nos sociétés inscrites sur le périmètre portuaire à développer des grands principes, tels que :

- ✓ **Suivre régulièrement les consommations énergétiques** pour en détecter des usages significatifs ou inhabituels.
- ✓ Mettre en place des Politiques volontaristes, consignes spécifiques, formations, et sensibilisations.
- ✓ Limiter le temps d'inactivité avec moteur en fonctionnement (ex. : Dispositifs « Stop & start », formation éco-pilotage et sensibilisations).
- ✓ Entretenir et maintenir en conformité les matériels (Ex. : Groupes froids, chambres froides, engins, etc.).
- ✓ Opter pour des éclairages moins énergivores lors de renouvellements (ex. : LEDES + détection de présence + programmation/monitoring).
- ✓ Favoriser la mobilité douce et durable (ex. : déplacement à pieds, vélos, etc.).
- ✓ Privilégier autant que possible les réunions à distance via visioconférence.
- ✓ Opter pour des motorisations plus performantes lors des renouvellements, et recourir aux motorisations électriques ou hybrides.



Consommation énergétique :

Innovons et partageons nos retours d'expérience

La dynamique d'amélioration continue réside dans la mixité de solutions évoluant avec les avancées technologiques.

Pour exemple, le mois d'octobre 2022 a été historique, puisque le cap du million de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation en France a été atteint, et même dépassé. Précisément : 1 025 602 véhicules électrifiés rechargeables roulaient dans l'Hexagone à la date du 31 octobre 2022.



Edeis Ports Saint-Malo Cancale : 4 véhicules électriques et 6 véhicules hybrides rechargeables



Communication :

Un contexte de dialogue

Le dialogue est un outil essentiel dans l'échange de bonnes pratiques et la communication sur l'avancement des actions menées en faveur d'un espace portuaire respectueux de son environnement.

Cette communication s'articule aujourd'hui autour :

- des **Comités Techniques** assurés entre la Région Bretagne et le Concessionnaire Edeis Ports Saint-Malo Cancale
- des **Conseils Portuaires**
- de la **Commission Ad Hoc** réunissant la Région Bretagne, la Sous-Préfecture, la Mairie de Saint-Malo, le Concessionnaire Edeis PSMC et les différentes associations de riverains et de protection de l'environnement
- des **Ateliers d'échanges** autour des bonnes pratiques portuaires

Cette Charte des Bonnes Pratiques Portuaires doit compléter ces canaux de communication en favorisant la dynamique de remontées et diffusion d'informations et partage de bonnes pratiques, via les moyens de communication déjà en place, à savoir :

- ✓ La Newsletter portuaire d'Edeis PSMC
- ✓ Les comptes-rendus de différentes conseils, comités, commission et ateliers d'échange

